

5 octobre 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

DECLARATION COMMUNE FRANCO-BRESILIENNE A L'ISSUE DE LA VISITE OFFICIELLE DE M. GISCARD D'ESTAING, BRASILIA, LE 5 OCTOBRE 1978

´ POLITIQUE ETRANGERE ´ RELATIONS FRANCO - BRESILIENNES ´ LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FEDERATIVE DU BRESIL, ERNESTO GEISEL ET LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, VALERY GISCARD D'ESTAING, AYANT PRESENTS A L'ESPRIT LES LIENS QUE L'HISTOIRE, LA CULTURE ET L'AMITIE ONT CREES ENTRE LE BRESIL ET LA FRANCE, DESIREUX DE CONFIRMER L'ESPRIT DE RESPECT MUTUEL ET DE CONFIANCE QUI A TOUJOURS CARACTERISE LES RELATIONS ENTRE LES DEUX PAYS, CONSCIENTS DE LA SOLIDARITE QUI UNIT LEURS DEUX PEUPLES, DANS LE RESPECT DES MEMES PRINCIPES D'INDEPENDANCE, DE LIBERTE, DE JUSTICE, DE PROGRES ET DE PAIX, SOULIGNANT QUE CES PRINCIPES ET CES VALEURS QUI SONT CEUX DE LA COMMUNAUTE OCCIDENTALE, A LAQUELLE LE BRESIL ET LA FRANCE APPARTIENNENT, DOIVENT S'ETENDRE AU DOMAINE DES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LES ETATS, DETERMINES A POURSUIVRE ET A RENFORCER LEUR COOPERATION TANT DANS LE DOMAINE POLITIQUE QUE DANS CEUX DE L'ECONOMIE, DE LA CULTURE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, ONT ADOPTE LA DECLARATION COMMUNE SUIVANTE :

-\

´ POLITIQUE ETRANGERE ´ RELATIONS FRANCO - BRESILIENNES ´ 1 - LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT CONSTATE AVEC SATISFACTION QUE, DEPUIS LA VISITE DU PRESIDENT GEISEL EN FRANCE, LES CONSULTATIONS SE SONT MULTIPLIEES ENTRE LES DEUX PAYS, QUE LEURS RELATIONS SE SONT AINSI ENRICHIES ET DIVERSIFIEES ET QUE LES CONDITIONS EXISTENT POUR QUE LES RELATIONS POLITIQUES ENTRE LE BRESIL ET LA FRANCE SE DEVELOPPENT PLEINEMENT. ILS SOUHAITENT QUE LE DIALOGUE REGULIER ENTRE LES DIRIGEANTS DES DEUX PAYS MANIFESTE L'IMPORTANCE FONDAMENTALE QU'ILS ATTACHENT A LA REALISATION DE CET OBJECTIF. ILS SONT DETERMINES A MULTIPLIER ET A APPROFONDIR A TOUS LES NIVEAUX CES CONSULTATIONS POUR QUE LE BRESIL ET LA FRANCE APPORTENT UNE CONTRIBUTION ACTIVE A LA VIE INTERNATIONALE. 2 - ANALYSANT LA CONJONCTURE INTERNATIONALE, LES PRESIDENTS ONT REAFFIRME LEUR ADHESION AUX PRINCIPES POLITIQUES QUI SONT CEUX DE LA COMMUNAUTE OCCIDENTALE ET QUI INSPIRENT LEURS PRISES DE POSITION. ATTACHES A UNE MEME CIVILISATION HUMANISTE, ILS SOUHAITENT EN PROMOUVOIR LES VALEURS AU-NIVEAU DES RELATIONS ENTRE LES ETATS, DANS LE RESPECT DE LA SOUVERAINETE ET DES OPTIONS POLITIQUES DE CHAQUE PAYS. ILS ONT EXPRIME LEUR VOLONTE DE CONCOURIR AU RELACHEMENT DES TENSIONS ET AU MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA SECURITE INTERNATIONALES, ESTIMANT QU'IL S'AGIT D'UN OBJECTIF ESSENTIEL QUI MERITE D'ETRE CONSTAMMENT ET SYSTEMATIQUEMENT POURSUIVI. A CE PROPOS, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FEDERATIVE DU BRESIL A SOULIGNE LE ROLE JOUE PAR LA FRANCE, EN-PARTICULIER SUR LA SCENE EUROPEENNE, EN_FAVEUR DE LA STABILITE ET DE L'EQUILIBRE INTERNATIONAUX

-\

´ POLITIQUE ETRANGERE ´ RELATIONS FRANCO - BRESILIENNES ´ 3 - LES CHEFS_D_ETAT ONT REAFFIRME L'IMPORTANCE DE L'ORGANISATION DES NATIONS-UNIES POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA SECURITE INTERNATIONALES. ILS ONT SOULIGNE LE

MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA SECURITE INTERNATIONALES ET ILS ONT SOULIGNE LE ROLE PRIVILEGIE QU'ELLE JOUE DANS L'HARMONISATION DES POLITIQUES DES ETATS ET SON CARACTERE DE TRIBUNE EGALEMENT OUVERTE A TOUS POUR LA COOPERATION ENTRE LES NATIONS. 4 - LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A REAFFIRME LE SOUCI DE LA FRANCE DE DEVELOPPER DES RELATIONS SANS CESSE PLUS ACTIVES AVEC L'ENSEMBLE DE L'AMERIQUE LATINE. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FEDERATIVE DU BRESIL A MANIFESTE POUR SA PART SON INTERET POUR UN PLUS GRAND RAPPROCHEMENT ENTRE L'EUROPE ET L'AMERIQUE LATINE. 5 - LES DEUX PRESIDENTS ONT EXPRIME LEUR PREOCCUPATION QUANT A LA SITUATION EN AFRIQUE. ESTIMANT QU'IL CONVIENT QUE LES AFRICAINS PUISSENT REGLER EUX-MEMES LEURS PROBLEMES PAR DES VOIES PACIFIQUES, ILS ONT REAFFIRME LEUR APPUI A LA CAUSE DE L'AUTODETERMINATION ET DE L'INDEPENDANCE DES PEUPLES ET LEUR VOLONTE D'APPORTER UNE CONTRIBUTION ACTIVE AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DU CONTINENT AFRICAIN. 6 - ILS ONT RECONNU LE DROIT DE TOUS LES PEUPLES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL HARMONIEUX ET LA NECESSITE D'ELIMINER LES INEGALITES ECONOMIQUES QUI EXISTENT ENTRE PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT ET PAYS INDUSTRIALISES. ILS ONT EXPRIME LEUR ATTACHEMENT A LA POURSUITE DU DIALOGUE `NORD-SUD `CCEI`, AUX NATIONS-UNIES COMME DANS LES AUTRES ENCEINTES COMPETENTES, ET LEUR VOLONTE DE CONTRIBUER PAR LEUR ACTION A SON SUCCES. ILS ONT SOULIGNE L'IMPORTANCE QUE REVET POUR L'ETABLISSEMENT D'UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE PLUS JUSTE ET PLUS EQUILIBRE, LE MAINTIEN D'UN SYSTEME D'ECHANGES OUVERT ET LA CONTRIBUTION QUE CHACUN DOIT APPORTER, SELON SES MOYENS, A CETTE _ENTREPRISE D'INTERET COMMUN. ILS ONT RECONNU QU'UN ACCES PLUS LARGE DE TOUTES LES NATIONS AUX CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES CONSTITUE UNE CONDITION FONDAMENTALE DU DEVELOPPEMENT

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - BRESILIENNES ` RELATIONS ECONOMIQUES ` 7 - C'EST AVEC SATISFACTION QUE LES CHEFS _D_ ETAT ONT PRIS ACTE DE L'ACCROISSEMENT GLOBAL DES ECHANGES FRANCO - BRESILIENS ENREGISTRE AU COURS DES DEUX DERNIERES ANNEES. ILS SONT DISPOSES A PRENDRE DES MESURES DE _NATURE A FAVORISER CETTE TENDANCE POSITIVE, TOUT EN ASSURANT UN DEVELOPPEMENT PLUS EQUILIBRE DES ECHANGES. DANS CET ESPRIT, ILS ONT ESTIME IMPORTANT DE FAVORISER LA DIVERSIFICATION DES ECHANGES ENTRE LE BRESIL ET LA COMMUNAUTE _ECONOMIQUE _EUROPEENNE. LA FRANCE, EN SA QUALITE D'ETAT MEMBRE DE LA COMMUNAUTE, ET LE BRESIL, AU-SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES COMPETENTES, APPORTERONT UN APPUI RESOLU A L'EXECUTION DE CETTE TACHE D'INTERET COMMUN POUR LES DEUX PAYS

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - BRESILIENNES ` RELATIONS ECONOMIQUES ` 8 - LES DEUX PRESIDENTS SE SONT MIS D'ACCORD SUR L'INTERET D'APPROFONDIR LA COOPERATION ECONOMIQUE ENTRE LES DEUX PAYS. ILS SE SONT FELICITES DES RESULTATS DE LA PREMIERE REUNION DE LA COMMISSION ECONOMIQUE FRANCO - BRESILIENNE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE QU'ILS ONT CONSIDERES COMME POSITIFS ET PROMETTEURS. ABORDES LORS DE CETTE REUNION, LES SECTEURS SUIVANTS ONT NOTAMMENT FAIT L'OBJET D'UNE MENTION TOUTE PARTICULIERE : - SIDERURGIE (PROJET MENDES JUNIOR) £ - TRANSPORTS FERROVIAIRES ET URBAINS (PROJET D'ANNEAU FERROVIAIRE ET DE RESEAU SUBURBAIN A BELO HORIZONTE) £ - CHIMIE ET PETROCHIMIE (COMPLEXE PETROCHIMIQUE DU SUD-COPENSUL) £ - ENERGIES : HYDROELECTRICITE, PETROLE (EQUIPEMENTS ET SERVICES POUR LA PROSPECTION), CHARBON (VALORISATION ET AUGMENTATION DE LA PRODUCTION DU SUD), ENERGIES NOUVELLES (ENERGIES SOLAIRE, EOLIENNE, DE BIOMASSE VEGETALE ET AUTRES) £ - MINES £ - TELECOMMUNICATIONS (PROJET DACTA II) £ - INFRASTRUCTURES

PORTUAIRES £ - AGRICULTURE ET SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FEDERATIVE DU BRESIL A SOULIGNE QUE L'INDUSTRIE BRESILIENNE SE TROUVE DEJA EN MESURE DE REPOINDRE A UNE PARTIE SUBSTANTIELLE DE LA DEMANDE EN BIENS ET SERVICES DESTINES A DES REALISATIONS INDUSTRIELLES DE NATURE ASSEZ DIVERSIFIEE. C'EST AVEC SATISFACTION QUE LES CHEFS_D_ETAT ONT PRIS ACTE DE LA COOPERATION QUI SE POURSUIT ENTRE LA FRANCE ET LE BRESIL DANS LE DOMAINE ENERGETIQUE. A CET EGARD, ILS ONT RELEVÉ AVEC INTERET LA SIGNATURE D'UN CONTACT ENTRE UNE SOCIETE FRANCAISE ET LA COMPAGNIE D'ENERGIE ELECTRIQUE DE L'ETAT DU RIO GRANDE DO SUL CONCERNANT LA CENTRALE THERMIQUE DE CANDIOTA II

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - BRESILIENNES ` RELATIONS ECONOMIQUES ` 9 - LES DEUX PRESIDENTS ONT CONFIRME QU'UN FINANCEMENT PRIVILEGIE COMPORTANT UN PRET GOUVERNEMENTAL POURRA ETRE AFFECTE PAR LE GOUVERNEMENT FRANCAIS A L'EXTENSION DE LA CENTRALE DE TUCURUI ET A LA REALISATION DE CELLE DE BALBINA. DES CONDITIONS ANALOGUES POURRONT ETRE EGALEMENT RETENUES EN FAVEUR DE DEUX PROJETS JUGES PRIORITAIRES (EXPLOITATION DES MINES DE POTASSE DU SERGIPE ET TRANSPORTS FERROVIAIRES DE PORTO ALEGRE). CES PROJETS ONT FAIT L'OBJET D'UNE DECLARATION D'INTENTION DES DEUX GOUVERNEMENTS. 10 - DANS LE DOMAINE DE LA COOPERATION ECONOMIQUE FRANCO - BRESILIENNE, LES DEUX PRESIDENTS VERRAIENT AVEC SATISFACTION LES INITIATIVES QUI SERAIENT PRISES, DANS LES SECTEURS D'INTERET MUTUEL PERMETTANT DE FAVORISER LA CREATION D'ENTREPRISES COMMUNES ET LA REALISATION DE PROJETS INDUSTRIELS CONJOINTS DONT L'UTILITE ECONOMIQUE A ETE RECONNUE. LES DEUX PRESIDENTS CONSIDERENT AVEC UN INTERET TOUT PARTICULIER LES POSSIBILITES DE PARTICIPATION DE L'INDUSTRIE FRANCAISE DANS LE COMPLEXE INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE SUAPE £ ILS ONT EGALEMENT MANIFESTE TOUT L'INTERET QUE REVET A LEURS YEUX LA FORMATION D'ENTREPRISES CONJOINTES POUR LA MISE SUR_PIED DE PROJETS INDUSTRIELS DANS CETTE REGION. PAR AILLEURS, ILS ONT RELEVÉ LA SIGNATURE D'UN CONTRAT D'ASSOCIATION ENTRE UNE SOCIETE FRANCAISE ET UNE COMPAGNIE BRESILIENNE POUR LA FABRICATION D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES DE HAUTE TENSION. ILS ONT AUSSI NOTE AVEC SATISFACTION LA SIGNATURE D'UN CONTRAT ENTRE LA COBEC ET LE PORT AUTONOME DU HAVRE POUR L'INSTALLATION D'UN ENTREPOT DE LA COMPAGNIE BRESILIENNE

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - BRESILIENNES ` 11 - LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT MANIFESTE L'INTERET PARTICULIER QU'ILS PORTENT AU DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE ENTRE LE BRESIL ET LA FRANCE £ A CET EGARD, ILS SE SONT FELICITES DE LA SIGNATURE, PENDANT LA VISITE PRESIDENTIELLE, D'UN ACCORD FRANCO - BRESILIEN SUR LA COOPERATION TECHNOLOGIQUE INDUSTRIELLE QUI PERMETTRA NOTAMMENT AUX DEUX PARTIES DE PROMOUVOIR DES ECHANGES D'INFORMATIONS ET DE SPECIALISTES, ET DE FAVORISER LES RECHERCHES ET LES PROJETS COMMUNS ENTRE ENTREPRISES. LES DEUX GOUVERNEMENTS SE SONT ENGAGES A PROCEDER, DANS UN DELAI DE QUATRE MOIS, A UN PREMIER EXAMEN DES SECTEURS D'APPLICATION DE CET ACCORD. 12 - LES PRESIDENTS ONT PRIS ACTE AVEC SATISFACTION DU DEVELOPPEMENT EXTREMEMENT POSITIF DES ECHANGES CULTURELS ENTRE LES DEUX PAYS ET DES MESURES PRISES DE PART ET D'AUTRE POUR PARVENIR A UNE MEILLEURE CONNAISSANCE MUTUELLE DES DEUX PEUPLES, DE LEURS LANGUES ET DE LEURS CULTURES. ILS CONTINUERONT DE FAVORISER L'ELARGISSEMENT DE LA COOPERATION UNIVERSITAIRE NOTAMMENT DANS LES DISCIPLINES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES ET SE FELICITENT, A CET EGARD, DE LA SIGNATURE, PENDANT LA VISITE PRESIDENTIELLE, D'UN ACCORD-CADRE QUI VA

DONNER A CETTE COOPERATION UNE IMPULSION DECISIVE

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - BRESILIENNES ` 13 - ILS ONT CONSTATE AVEC SATISFACTION LA PROGRESSION ET L'EFFICACITE ACCRUE DE LA COOPERATION TECHNIQUE ENTRE LES DEUX PAYS, GRACE-AU REGROUPEMENT DES PROJETS AUTOUR D'OBJECTIFS D'INTERET COMMUN (NOTAMMENT, FORMATION DES CADRES, SANTE PUBLIQUE, RECHERCHE AGRONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT RURAL, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSPORTS URBAINS). LES ECHANGES_DE_VUES ONT PERMIS DE NOTER LE DEVELOPPEMENT DE RELATIONS FRUCTUEUSES ENTRE ORGANISMES SCIENTIFIQUES BRESILIENS ET FRANCAIS, OUVRANT AINSI DES VOIES NOUVELLES A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE CONJOINTE. 14 - LES DEUX PRESIDENTS ONT NOTE AVEC SATISFACTION QUE LES MINISTRES DE LA JUSTICE SONT CONVENUS DE PROMOUVOIR LA COOPERATION JUDICIAIRE ENTRE LES DEUX PAYS EN-MATIERE D'ENTRAIDE JUDICIAIRE, CIVILE, COMMERCIALE, SOCIALE, ADMINISTRATIVE ET PENALE ET DE SIGNER A CET EFFET, AVANT LA FIN DE L'ANNEE, PLUSIEURS CONVENTIONS DONT ILS ONT ARRETE LES PRINCIPES. 15 - LES CHEFS_D_ETAT ONT DE NOUVEAU MANIFESTE LEUR SOUTIEN TOTAL A LA GRANDE COMMISSION INSTITUTEE PAR L'ACCORD ENTRE LA FRANCE ET LE BRESIL DU 24 OCTOBRE 1975 `DATE`. ILS ONT EXPRIME LEUR DESIR QUE LA PROCHAINE REUNION DE CETTE COMMISSION AIT _LIEU DANS LA CAPITALE FRANCAISE DES QUE POSSIBLE

-\